

Syndicat du Bassin de l'Ouche

Comité Syndical Séance du 08 octobre 2014

Délibération 2014-30

Budget Supplémentaire 2014

Le 08 octobre 2014, le comité syndical s'est réuni au siège du SBO, 40 avenue du Drapeau à Dijon sous la présidence de Madame Christine DURNERIN.

Etaient présents avec voix délibératives

- *Sources de l'ouche :*

Messieurs FLAMMAND Etienne, ROCHE Henri.

- *Vandenesse :*

Messieurs MASSON Joël (pouvoir de LERAT Damien), DESSERE René, COL Camille (pouvoir de THIBEAUT Bernard).

- *Vallée de l'Ouche :*

Messieurs BINCZAK Stéphane, ROLLIN Christian, AVEL Pierre-Luc, MICHEL Jean-François, MORTUREUX Georges, PERROT Jean-Pierre.

- *Suzon :*

Mesdames JOLIET-GIUDICI Nadège, PERRIN-LOUVRIER Anne, MARTIN-JORGE Arlette.

Messieurs DUTHU Alain, MOURLET Stéphane, RUEZ Jean-Marc, VINOLAS Jacques.

- *Ouche urbaine :*

Mesdames DURNERIN Christine (pouvoir de GERVAIS André), HERVIEU Catherine, TONOT Céline (pouvoir de BERTHIER Christophe), CHALLAUX Michèle, MASLOUHI Badiaâ.

Messieurs JULIEN Gérard, JACQUES Pascal, PELLETIER Stéphane, DELCAMBRE Yves, BARBOSA Vincent, GUENE Adrien, AMODEO Martino, GAUCHER Cyril.

- *Ouche aval :*

Messieurs LEVEQUE Bernard, POULLEAU Christophe, BATHELIER Christophe, DUROST Dominique, LAURIOT Jacques, BOMPY Christian, GEVREY Bernard, SALIGNON Pascal, PRALON Jean-Luc, DUGIED Bertrand (sans voix délibérative)

Etaient excusés

Mesdames FEBVRE Monique, BIENFAIT Viviane, MEUZARD Géraldine, GOURMAND Patricia.

Messieurs MYOTTE Denis, LOISEAU Marc, MARTELET Laurent, MENETRIER Adrien, LERAT Damien, THIBEAUT Bernard, MAILLOT Jean-Louis, PORTMANN Pierre, PASTOR Gérard, COUTURIER Jean-Luc, DURIN Robert, BERNARD Jean-Jacques, BUIGUES Jean-François, GERVAIS André, BERTHIER Christophe, GREGOIRE Jean-Jacques, TRAHARD Gilles, LONCHAMP André, BRIOTET Jean-Luc.

Le budget primitif pour 2014 ayant été voté en janvier 2014 sans reprise anticipée des résultats, il convient de procéder à l'adoption d'un budget supplémentaire pour 2014.

Ce budget a pour objet de procéder à la reprise, dans le budget 2014, des résultats de l'exercice 2013, énoncés par Monsieur le trésorier de Dijon, des syndicats dissous dans le cadre de la réforme des collectivités.

Il permet également de procéder à des inscriptions nouvelles en dépenses comme en recettes.

Le Budget Supplémentaire proposé comprend les éléments suivants :

Budget principal

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
002 -Résultat de l'exercice 2013 des syndicats dissous		248 246.03
Restes à réaliser	/	/
Propositions nouvelles	184 580.39	53 788.85
023- Virement à la section d'investissement	117 454.14	
TOTAL	302 034.53	302 034.53

	Dépenses	Recettes
001-Résultat de l'exercice 2013 des syndicats dissous	84 814.04	3 545.24
Affectation	/	/
Restes à réaliser	/	
Propositions nouvelles	17 000.00	-19 185.84
021- Virement de la section de fonctionnement		117 454.14
TOTAL	101 814.04	101 814.04

La reprise des résultats en section de fonctionnement est la suivante :

SMEABOA : +56 337,90 €
SIOS1 : +3 142,63 €
SIOI : +175 850,30 €
ASA GELINE : +2 915,20 €

La reprise des résultats en section d'investissement est la suivante :

SMEABOA : - 84 814.04€
SIOS1 : +1 012.68€
SIOI : +2 531.58 €
ASA GELINE : +0.98 €

Les propositions nouvelles de dépenses et de recettes en opérations réelles sur l'exercice 2014 se décomposent comme suit :

Compte 611

Dans le cadre des travaux sur les ouvrages, il est nécessaire de dresser une évaluation de leur impact sur les populations piscicoles dans la zone de remous. Sont donc inscrits 2 140.96€ pour les pêches électriques. Délibération du 17 juin 2014.

Compte 61523

- 33 500 € sont inscrits pour les travaux d'aménagement des ouvrages de Gissey/Ouche et de Velars/Ouche. Travaux délibérés le 17 juin 2014.
- 29 661.54 € sont destinés à restaurer le cours d'eau la Geline suite à la demande politique locale. Délibération du 17 juin 2014.
- 5 000 € sont inscrits pour la 2eme tranche du programme d'entretien de la végétation rivulaire de la Vandenesse.
- 97 777.89 € sont inscrits pour les travaux urgents.

Compte 6236

1 500.00€ sont inscrits pour la conception et l'impression d'agendas 2015 (ou carnets de notes) comportant des informations utiles sur le syndicat et des photos de la rivière. Cet agenda sera autant un outil de travail que de communication.

Compte 6231 :

Selon les directives de la DDT les travaux sur les ouvrages nécessitent une enquête publique, afin d'organiser les premières enquêtes et de ne pas ralentir les opérations de même type en projet, il convient d'inscrire 15 000,00 €.

Recettes réelles de fonctionnement de fonctionnement inscrites, 53 788.50 € correspondent aux versements des soldes de subvention du plan de communication 2012, de l'animation des postes 2011 et 2012, attendus sur 2013.

Dépenses réelles d'investissement :

Un crédit de 17000 € est prévu pour poursuivre l'acquisition de parcelles riveraines de l'Ouche en vue de la restauration physique de la rivière et des milieux naturels annexes.

Opérations d'ordre :

L'équilibre de chaque section est effectué par un virement de 117 454.14 € entre les sections, correspondant au déficit de la section d'investissement après reprise des résultats et de la diminution des recettes de nos financeurs.

Je vous propose de bien vouloir statuer et adopter la proposition suivante :

Le Comité, après en avoir délibéré, DECIDE :

- d'APPROUVER le Budget Supplémentaire pour 2014 conformément au document budgétaire ci-annexé.

Vote

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 44

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

24 OCT. 2014



La Présidente,

Christine DURNERIN

Syndicat du Bassin de l'Ouche

Comité Syndical Séance du 08 octobre 2014

Délibération 2014-31

Programme pluriannuel d'entretien de la végétation rivulaire de la Vandenesse et de ses Affluents - seconde tranche d'entretien Plan de financement 2014

Le 08 octobre 2014, le comité syndical s'est réuni au siège du SBO, 40 avenue du Drapeau à Dijon sous la présidence de Madame Christine DURNERIN.

Etaient présents avec voix délibératives

- *Sources de l'ouche :*

Messieurs FLAMMAND Etienne, ROCHE Henri.

- *Vandenesse :*

Messieurs MASSON Joël (pouvoir de LERAT Damien), DESSERE René, COL Camille (pouvoir de THIBEAUT Bernard).

- *Vallée de l'Ouche :*

Messieurs BINCZAK Stéphane, ROLLIN Christian, AVEL Pierre-Luc, MICHEL Jean-François, MORTUREUX Georges, PERROT Jean-Pierre.

- *Suzon :*

Mesdames JOLIET-GIUDICI Nadège, PERRIN-LOUVRIER Anne, MARTIN-JORGE Arlette.

Messieurs DUTHU Alain, MOURLET Stéphane, RUEZ Jean-Marc, VINOLAS Jacques.

- *Ouche urbaine :*

Mesdames DURNERIN Christine (pouvoir de GERVAIS André), HERVIEU Catherine, TONOT Céline (pouvoir de BERTHIER Christophe), CHALLAUX Michèle, MASLOUHI Badiaâ.

Messieurs JULIEN Gérard, JACQUES Pascal, PELLETIER Stéphane, DELCAMBRE Yves, BARBOSA Vincent, GUENE Adrien, AMODEO Martino, GAUCHER Cyril.

- *Ouche aval :*

Messieurs LEVEQUE Bernard, POULLEAU Christophe, BATHELIER Christophe, DUROST Dominique, LAURIOT Jacques, BOMPY Christian, GEVREY Bernard, SALIGNON Pascal, PRALON Jean-Luc, DUGIED Bertrand (sans voix délibérative)

Etaient excusés

Mesdames FEBVRE Monique, BIENFAIT Viviane, MEUZARD Géraldine, GOURMAND Patricia.

Messieurs MYOTTE Denis, LOISEAU Marc, MARTELET Laurent, MENETRIER Adrien, LERAT Damien, THIBEAUT Bernard, MAILLOT Jean-Louis, PORTMANN Pierre, PASTOR Gérard, COUTURIER Jean-Luc, DURIN Robert, BERNARD Jean-Jacques, BUIGUES Jean-François, GERVAIS André, BERTHIER Christophe, GREGOIRE Jean-Jacques, TRAHARD Gilles, LONCHAMP André, BRIOTET Jean-Luc.

Le premier secteur du programme cité en objet a été en fin d'année 2013 avec un reliquat en début d'année 2014. Les conditions météorologiques de l'année dernière ainsi que les évolutions administratives ont retardé le planning.

Afin de ne pas prendre de retard il est proposé d'augmenter le linéaire de travaux de la seconde tranche en traitant l'aval du ruisseau de Commarin.

Commune	Vandenesse (linéaire en ml de berge)
Vandenesse en Auxois	4 760 ml
Châteauneuf	4 800 ml
Sainte Sabine	230 ml
Bouhey	1 260 ml

total	11 050 ml
-------	-----------

Commune	Ruisseau de Commarin (linéaire en ml de berge)
Vandenesse en Auxois	865 ml
Châteauneuf	865 ml

total	1 730 ml
-------	----------

En ce qui concerne le financement de cette tranche de travaux, la décomposition est la suivante :

Montant estimatif de 20 833.33 € HT de travaux , soit 25 000 € TTC répartis de la façon suivante :

- financement Agence RMC = 30 % du TTC soit 8 333.33 €
- autofinancement SBO = 70 % du TTC soit 17 500.00 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

- **de solliciter une aide financière sur l'année 2014, telle que décrite ci-dessus, auprès du partenaire financier qu'est l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée**
- **d'autoriser Mme la Présidente à signer tout document contractuel nécessaire à l'exécution de ce marché de travaux**
- **d'engager les travaux relatifs au marché, sur le secteur susmentionné, dès que possible**

Vote :
Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 44

La Présidente,



Christine DURNERIN



Syndicat du Bassin de l'Ouche

Comité Syndical Séance du 08 octobre 2014

Délibération 2014-32

Organisation d'une enquête publique pour les travaux de restauration des cours d'eau – Plan de financement

Le 08 octobre 2014, le comité syndical s'est réuni au siège du SBO, 40 avenue du Drapeau à Dijon sous la présidence de Madame Christine DURNERIN.

Etaient présents avec voix délibératives

- *Sources de l'ouche :*

Messieurs FLAMMAND Etienne, ROCHE Henri.

- *Vandenesse :*

Messieurs MASSON Joël (pouvoir de LERAT Damien), DESSERE René, COL Camille (pouvoir de THIBEAUT Bernard).

- *Vallée de l'Ouche :*

Messieurs BINCZAK Stéphane, ROLLIN Christian, AVEL Pierre-Luc, MICHEL Jean-François, MORTUREUX Georges, PERROT Jean-Pierre.

- *Suzon :*

Mesdames JOLIET-GIUDICI Nadège, PERRIN-LOUVRIER Anne, MARTIN-JORGE Arlette.

Messieurs DUTHU Alain, MOURLET Stéphane, RUEZ Jean-Marc, VINOLAS Jacques.

- *Ouche urbaine :*

Mesdames DURNERIN Christine (pouvoir de GERVAIS André), HERVIEU Catherine, TONOT Céline (pouvoir de BERTHIER Christophe), CHALLAUX Michèle, MASLOUHI Badiââ.

Messieurs JULIEN Gérard, JACQUES Pascal, PELLETIER Stéphane, DELCAMBRE Yves, BARBOSA Vincent, GUENE Adrien, AMODEO Martino, GAUCHER Cyril.

- *Ouche aval :*

Messieurs LEVEQUE Bernard, POULLEAU Christophe, BATHELIER Christophe, DUROST Dominique, LAURIOT Jacques, BOMPY Christian, GEVREY Bernard, SALIGNON Pascal, PRALON Jean-Luc, DUGIED Bertrand (sans voix délibérative)

Etaient excusés

Mesdames FEBVRE Monique, BIENFAIT Viviane, MEUZARD Géraldine, GOURMAND Patricia.

Messieurs MYOTTE Denis, LOISEAU Marc, MARTELET Laurent, MENETRIER Adrien, LERAT Damien, THIBEAUT Bernard, MAILLOT Jean-Louis, PORTMANN Pierre, PASTOR Gérard, COUTURIER Jean-Luc, DURIN Robert, BERNARD Jean-Jacques, BUIGUES Jean-François, GERVAIS André, BERTHIER Christophe, GREGOIRE Jean-Jacques, TRAHARD Gilles, LONCHAMP André, BRIOTET Jean-Luc.

Organisation des enquêtes publiques au titre spécifique de la procédure de DIG pour les opérations de restauration physique des cours d'eau.

Par délibération du 17 juin 2014, le conseil syndical du SBO a approuvé le projet de restauration de la continuité écologique au niveau des ouvrages hydrauliques de l'usine à VELARS-SUR-OUCHÉ et du moulin du Banet à GISSEY-SUR-OUCHÉ.

Par courrier du 18 septembre 2014, la Direction Départementale des Territoires nous informe que le dossier de Déclaration d'Intérêt Général nécessitant une Déclaration au titre du code de l'Environnement, déposé le 28 avril 2014, est complet et recevable. En revanche, ce courrier indique également qu'il appartient au syndicat de l'Ouche d'assurer l'organisation d'une enquête publique au titre spécifique de la procédure de DIG.

Le coût des enquêtes publiques à venir pour les opérations de même type n'étant pas connu, il convient d'inscrire 15 000 € TTC au budget supplémentaire. Ce coût comprend la rémunération des commissaires enquêteurs et les frais de publication légale.

Le plan de financement proposé pour l'organisation des enquêtes publiques liées aux travaux d'arasement des ouvrages hydrauliques est le suivant :


- Agence de l'eau : 80% du TTC soit 12 000 €
- Région Bourgogne : 10 à 20% du TTC à confirmer (entre 1 500 € et 3 000 €)
- SBO : entre 0 et 10%, soit 1 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical

- **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté par Madame la Présidente,
- **DIT** que les demandes de subventions correspondantes seront adressées aux partenaires concernés,
- **Autorise** Madame la Présidente à engager toute démarche en vue de la réalisation du marché de travaux,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document permettant l'exécution de sa décision.

Vote :
Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 44

La Présidente,



Christine DURNERIN

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

24 OCT. 2014



Syndicat du Bassin de l'Ouche

Comité Syndical Séance du 08 octobre 2014

Délibération 2014-33

Acquisitions foncières sur l'Ouche– Plan de financement

Le 08 octobre 2014, le comité syndical s'est réuni au siège du SBO, 40 avenue du Drapeau à Dijon sous la présidence de Madame Christine DURNERIN.

Etaient présents avec voix délibératives

- *Sources de l'ouche :*

Messieurs FLAMMAND Etienne, ROCHE Henri.

- *Vandenesse :*

Messieurs MASSON Joël (pouvoir de LERAT Damien), DESSERE René, COL Camille (pouvoir de THIBEAUT Bernard).

- *Vallée de l'Ouche :*

Messieurs BINCZAK Stéphane, ROLLIN Christian, AVEL Pierre-Luc, MICHEL Jean-François, MORTUREUX Georges, PERROT Jean-Pierre.

- *Suzon :*

Mesdames JOLIET-GIUDICI Nadège, PERRIN-LOUVRIER Anne, MARTIN-JORGE Arlette.

Messieurs DUTHU Alain, MOURLET Stéphane, RUEZ Jean-Marc, VINOLAS Jacques.

- *Ouche urbaine :*

Mesdames DURNERIN Christine (pouvoir de GERVAIS André), HERVIEU Catherine, TONOT Céline (pouvoir de BERTHIER Christophe), CHALLAUX Michèle, MASLOUHI Badiâ.

Messieurs JULIEN Gérard, JACQUES Pascal, PELLETIER Stéphane, DELCAMBRE Yves, BARBOSA Vincent, GUENE Adrien, AMODEO Martino, GAUCHER Cyril.

- *Ouche aval :*

Messieurs LEVEQUE Bernard, POULLEAU Christophe, BATHELIER Christophe, DUROST Dominique, LAURIOT Jacques, BOMPY Christian, GEVREY Bernard, SALIGNON Pascal, PRALON Jean-Luc, DUGIED Bertrand (sans voix délibérative)

Etaient excusés

Mesdames FEBVRE Monique, BIENFAIT Viviane, MEUZARD Géraldine, GOURMAND Patricia.

Messieurs MYOTTE Denis, LOISEAU Marc, MARTELET Laurent, MENETRIER Adrien, LERAT Damien, THIBEAUT Bernard, MAILLOT Jean-Louis, PORTMANN Pierre, PASTOR Gérard, COUTURIER Jean-Luc, DURIN Robert, BERNARD Jean-Jacques, BUIGUES Jean-François, GERVAIS André, BERTHIER Christophe, GREGOIRE Jean-Jacques, TRAHARD Gilles, LONCHAMP André, BRIOTET Jean-Luc.

Le SBO mène une politique d'acquisition foncière liée aux projets de restauration physique de l'Ouche. Elle permet en particulier de restaurer l'espace de liberté de l'Ouche en priorité sur les parcelles ne possédant pas de valeur agricole (anciennes noues, friches, bras morts).

Dans le cadre de la restauration physique de l'Ouche aval, plusieurs nouvelles acquisitions foncières sont nécessaires. Elles correspondent aux projets actuellement à l'étude sur l'Ouche aval :

- Sur les communes de LONGVIC, SENNECEY-LES-DIJON et NEUILLY-LES-DIJON, la base aérienne souhaite se dessaisir de certaines parcelles, en rive gauche de l'Ouche (54 261 m²). Cette acquisition serait une opportunité pour faire évoluer rapidement le projet de restauration physique sur un site fortement recalibré.

- Sur la commune de FAUVERNEY, le projet de restauration physique de l'Ouche pourrait être nettement accéléré grâce à l'achat de 2 parcelles ZK89 (18480 m²) et AC110 (2997 m²).

- Sur la commune de VARANGES, le projet de recul de digue en rive droite permettant la restauration physique d'environ 1 km linéaire nécessite l'achat de 2 parcelles, ZI4 (2550 m²) et partiellement ZI39 et ZI61 (17000 m²).

A l'heure actuel, le coût de ces acquisitions n'est pas connu et certaines possibilités sont en suspend avec les interlocuteurs concernés. Il est donc proposé d'inscrire 17 000 € au budget supplémentaire afin de permettre au syndicat de réaliser les acquisitions au fur et à mesure des opportunités qui se débloqueront d'ici la fin de l'année. Ce budget devra couvrir les frais d'achat, de notaire et de bornage.

Les acquisitions sont financées par l'agence de l'eau à des taux variables selon qu'il s'agisse ou non de zone humides.

- En cas d'acquisition de zones humides, le financement est majoré à 80% du TTC grâce à la fiche action du contrat de bassin « IV.2 acquisitions foncières »
- En cas d'acquisition de zones non humides ayant pour objectif la restauration physique de l'Ouche, le financement est aujourd'hui à 50% et pourra être majoré lors de la mise à jour du contrat à mi-parcours par la réalisation de fiches actions précises.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical

- **APPROUVE** les plans de financement tels que présentés par Madame la Présidente,
- **DIT** que les demandes de subventions correspondantes seront adressées aux partenaires concernés,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document contractuel nécessaire à l'acquisition des terrains pour la restauration physique de l'Ouche aval.

Vote :
Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 44

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

24 OCT. 2014



La Présidente,

Christine DURNERIN